Ecole maternelle Marie Curie de Valencin

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 9 mars 2021

Séance ouverte à 18h05

Personnes présentes : Mr Laviéville (directeur), Mme Rama (enseignante), Mme Jullien (adjointe aux affaires scolaires), Mmes Faucillon et Veuillet (représentants de parents).

A- Fonctionnement de l'école :

1) Protocole sanitaire

Un nouveau protocole sanitaire a été publié le 1er février 2021 et applicable à partir du 8 février 2021 dans tous les établissements scolaires de France.
Vous trouverez, ci-après, les principaux changements qui sont entrés en vigueur après les vacances scolaires de février:
1) **Aération "renforcée"** des classes et des locaux: *une aération de quelques minutes a lieu toutes les heures, en plus de celles déjà effectuées.*
2) Sur le temps de midi, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en privilégiant la **même place tous les jours** et en maintenant une **distanciation d'au moins deux mètres** avec ceux des autres classes.
3) En maternelle, les élèves ne portent pas de masque. Par conséquent, si un élève de la classe est testé positif, **tous les élèves de la classe sont considérés comme cas contact à risque et devront respecter une période d'isolement de 7 jours**.

Informations complémentaires : ***chaque personne positive ou cas contact recevra un courrier de l'ARS ou de l'assurance maladie précisant la durée de l'isolement, merci de respecter strictement cette période. A titre indicatif :***

- les élèves testés positifs doivent être isolés 10 jours.
- les élèves cas contact doivent être isolés 7 jours pleins.
- en maternelle: isolement de tous les élèves de la classe si 1 élève est testé positif.
- des mesures supplémentaires seront proposées en cas de variants.

Toute l'équipe éducative remercie l'ensemble des parents pour le respect général du protocole mais aussi pour leur réactivité et pour leur précaution en cas de doutes.

Les parents doivent informer l'école pour chaque absence et nous tenir au courant si un test est réalisé.

Vous avez la liberté de ne pas faire tester votre enfant mais en cas de doute et par précaution vis à vis des autres enfants et familles de la classe, le test peut permettre de faire barrière à une éventuelle diffusion du virus.

Le bon fonctionnement des écoles et la continuité des apprentissages sont l'affaire de tous.

Merci pour votre bienveillance.

Le nouveau protocole complet ainsi que la FAQ mise à jour régulièrement sont consultables sur le site education.gouv à l'adresse :

https://www.education.gouv.fr/covid19-ouverture-des-ecoles-modalites-pratiques-et-protocole-sanitaire-305467

2) Plan vigipirate :

Le plan vigipirate niveau « Urgence attentat » a été modifié par les services de l'Etat, et passe au niveau « Sécurité renforcée risque d'attentat ».
Cela n'empêche pas dans le contexte actuel, de rester vigilant quant aux règles de sûreté. Le risque d'attentat existe toujours et la vigilance est toujours de mise. Il ne faut pas hésiter à signaler aux forces de l'ordre tout comportement ou colis suspects.

Au niveau de l'école, le renforcement du plan vigipirate avait amené la communauté éducative à revoir et modifier les entrées et les sorties de l'école maternelle tout en respectant au mieux la limitation du brassage des élèves.
Dans un souci d'amélioration des flux de personnes et de sécurisation des entrées et sorties de l'école, une réflexion sera menée entre élus, parents délégués et enseignants.

3) Campagne d'inscriptions maternelle et élémentaire

- **En maternelle** : les inscriptions des petits nés en 2018 pour la rentrée de septembre 2021 ont débuté le **mardi 23 février et se poursuivront jusqu'au mardi 6 avril**. Les parents doivent, au préalable, obtenir un certificat d'inscription délivré par la mairie. Ils pourront également récupérer une fiche de renseignements 2021-2022 puis prendre contact avec l'école pour finaliser l'inscription.
Les inscriptions des futurs CP auront lieu **en avril.**
Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021**: 38 GS passent au CP**.

PS	MS	GS
35-38	38	50

Soit un effectif prévisionnel global de 123 à 126 élèves. L'effectif global prévisionnel est donc en légère baisse par rapport à l'année scolaire actuelle. L'année scolaire prochaine, nous ne serons pas concernés par une fermeture de classe.

B- Mairie

1) Budget 2021:

- Audrey JULLIEN (adjointe aux affaires scolaires) a présenté le budget prévisionnel qui sera proposé lors du conseil municipal.

Le budget sera voté le lundi 29 mars. Il sera voté comme chaque année, en essayant de conserver les budgets actuels.

Les demandes des écoles ont été prises en compte, vont être étudiées et la réponse sera donnée à la suite du vote du budget.

Nous pouvons noter, dès à présent, la réalisation de gros travaux sur le bâtiment de l'école maternelle durant l'été 2021 : changement des menuiseries et pose de volets roulants ; changement du carrelage dans les couloirs ; changement des luminaires de la salle de motricité ; climatisation de la salle de motricité.

2) Végétalisation des cours des écoles :

- La commission **Environnement Cadre de vie Bâtiment** a élaboré un projet pour végétaliser les cours et le contour des écoles. L'idée est de transformer des îlots de chaleur en espace tempéré, en proposant une augmentation des zones végétalisées et des plantations d'arbres.
  Les membres de la commission ont souhaité rencontrer les équipes enseignante pour collaborer avec eux sur ce projet.
- Les travaux ont commencé la première semaine des vacances de février. La poursuite des aménagements se fera l'hiver prochain.

C- Pédagogie

1) Continuité pédagogique:

- La continuité pédagogique sera assurée en cas de fermeture de classe, d'école ou de confinement.
  L'équipe enseignante a pris du recul par rapport au confinement connu en 2020 et aux activités demandées aux familles. Nous sommes conscients que lors de ces périodes compliquées, les contextes familiaux sont très différents : *poursuite du télétravail, école à la maison avec plusieurs enfants…*
  Une bonne école à la maison ne se résume pas à des activités en quantité mais de qualité.
  L'équipe enseignante proposera donc des activités constructives ne dépassant pas un temps de travail de 40 minutes le matin et de 40 minutes l'après-midi en dualité avec votre enfant.

2) Liaison GS/CP :

- *100e jour d'école fêté par les CP le mardi 6 avril 2021 :* ce jour-là, pendant la récréation des CP, les GS iront voir les collections de 100 objets exposées dans les classes avec une présentation réalisée par les enseignantes de CP. Le vote se fera par correspondance.

- *Période 5* : pour respecter le non brassage des élèves de GS et de CP, une visite des classes de CP est prévue par les GS pendant l'absence des élèves de CP, sur un temps d'activités sportives en extérieur. L'objectif de cette visite est de présenter les classes, les outils et le matériel des élèves de CP.

- *En juin*, les GS iront assister à une séance de lecture en CP.

3) Accueil des futurs élèves :

- **Les futurs élèves :** Les enfants seront accueillis avec **un** parent le **mercredi 23 juin** matin, par petits groupes, pour découvrir les différents lieux de l'école. Les parents seront informés début juin par courriel de l'heure de la visite.
  Un livret sur l'école sera donné à l'enfant et un livret d'informations sera donné aux parents.

D-Santé scolaire

1) Bilan de santé du service PMI

- Le bilan de santé des petites sections, organisé par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil général de l'Isère, a lieu actuellement à l'école du jeudi 4 au mardi 30 mars 2021.
  Ce bilan, effectué par les infirmières-puéricultrices, comprend un dépistage des troubles de la vue, de l'audition, du langage ainsi que la vérification des vaccinations. Toutes les observations ont été notées dans le carnet de santé des enfants.
- Pour respecter le protocole sanitaire, les infirmières s'installent dans les plus grandes salles de l'école (le dortoir attenant à la classe 5 ou dans la salle de motricité) avec respect des gestes barrières et aération des locaux.

2) Visite médicale de la Santé Scolaire en GS

- La visite médicale des élèves de grande section aura lieu à l'école au cours de la période 5.
  Cet examen médical complet comprend le dépistage systématique des handicaps ou défauts mineurs (vue, audition, troubles du langage, du comportement). Il est réalisé par le médecin et l'infirmière du Centre Médico-scolaire de l'Education Nationale. Les informations sont ensuite communiquées aux parents.

E- Locaux

1) Travaux et maintenance

- Des gros travaux ont eu lieu pendant les vacances de février. La commune a mandaté un artisan pour effectuer l'agrandissement de la pièce commune des enseignants.
  Il y a eu la suppression de la cloison centrale de la pièce et une extension d'environ 6m2 sur la cour. Le carrelage a été entièrement rénové. Les peintures des cloisons restent à réaliser.
  L'équipe enseignante a cohabité avec les travaux pendant 15 jours, engendrant quelques réorganisations mais dans

l'ensemble le chantier s'est très bien déroulé.
La commune souhaite également collaborer avec l'équipe enseignante pour l'aménagement de cette nouvelle pièce pour s'adapter au mieux à leurs besoins.

Je remercie chaleureusement la municipalité et notamment les élus actuels pour avoir donné suite et réalisé une demande faite depuis de nombreuses années.
Toute l'équipe enseignante est reconnaissante de l'intérêt porté, par la commission scolaire et M Le Maire, sur l'amélioration des conditions de travail de l'équipe enseignante.

- Pour les travaux de maintenance des locaux réalisés par les agents du service technique, la commune a souhaité revoir l'organisation des demandes d'interventions aux écoles.
  Dorénavant, les enseignants continueront de noter les demandes de travaux sur la fiche prévue à cet effet puis celle-ci sera scannée en fin de semaine et transmise par mail.
  Cette nouvelle organisation permettra de planifier au mieux les interventions aux écoles des agents techniques.

2) Sécurité

- Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) de l'école maternelle a été mis à jour pour l'année 2020-2021.
  Depuis 2019, les écoles ont l'obligation de réaliser 2 exercices PPMS au cours de l'année scolaire.
  Un exercice de confinement a eu lieu le mardi 2 février à 15h30 et il s'est très bien déroulé.
  Pour chaque exercice, vous serez informés de la date. Ces exercices prennent la forme de confinement ou d'évacuation.
  Nous les réalisons dans le but d'habituer les élèves, mais aussi le personnel encadrant, à gérer certains risques.
  En maternelle, ces **exercices prennent des caractères ludiques** et en aucun cas nous utilisons, dans ces moments-là, des **termes anxiogènes**.
  Ces exercices permettent aussi de mettre en avant certains dysfonctionnements : le signal d'alarme du PPMS doit être différent de celui de l'alerte incendie. A ce jour, nous n'avons pas de signaux d'alerte pour prévenir toutes les classes en même temps. Nous recherchons un système hybride, sonore et lumineux.

  Pour améliorer nos exercices et nos gestes par rapport aux scénarios rencontrés dans le PPMS, Mme Gérard (directrice école élémentaire) et moi-même rencontrons les gendarmes d'Heyrieux, le mardi 16 mars, pour faire le point sur ce document et les lieux d'évacuation ou de confinement.
  Nous réaliserons un autre exercice de mise en sûreté en période 5. La date sera communiquée aux parents.

- **Exercice incendie** : Un exercice incendie aura lieu en maternelle avant les vacances de printemps et un autre d'ici la fin de l'année, pour respecter la régularité des entraînements.

- Les extincteurs ont été contrôlés par l 'entreprise en charge de cette mission au mois de février.

F – Divers

1) Point sur l'association Val'Ecole :

- Quelques changements d'organisation ont eu lieu au sein de l'association des parents délégués. Les parents délégués présents au conseil d'école ont présenté les actions menées depuis le premier conseil d'école :

Avec l'école	Avec la mairie	Au sein de Val'Ecole
• Présentation / rencontre des parents référents. • Communication sur le protocole renforcé conjointement avec les écoles. • Discussion avec l'école et la commune au sujet de la 5ème ATSEM.	• Participation à une réunion sur la mise en place du protocole renforcé. • Participation à la présentation du PEDT.	• Communication de Val'Ecole sur le sommeil via l'Actu Val'Ecole. • Questionnaires réalisés à destination des parents. • A venir, un Actu Val'Ecole sur les écrans et les jeux vidéo.

2) Dates à retenir :

- **Vendredi 19 mars 2021** : Carnaval à l'école avec des déguisements sur le thème de leur choix. Les enfants seront déguisés dès le matin à l'ouverture des portes de l'école. Les photos des enfants costumés seront publiées sur *Toute mon année.*
- **Lundi 29 mars :** présentation des albums du Prix Nord Isère par Françoise Vuillat de la médiathèque de Valencin.
- **Jeudi 27 mai :** Françoise reviendra à l'école pour effectuer le vote du livre du PNI préféré des enfants.
- **Période 5 :** sortie scolaire selon le contexte sanitaire du moment.

Toute l'équipe enseignante est consciente de la singularité de cette nouvelle année scolaire 2020-2021. La situation sanitaire instable et tendue a apporté de nombreuses modifications dans notre organisation d'école mais aussi de classe. De nombreuses manifestations ou projets sont suspendus et/ou ne se réaliseront pas comme à leurs habitudes.

Prochain conseil d'école fixé **le mardi 8 juin.**
Séance levée à 20h10

Secrétaire : Mme Rama
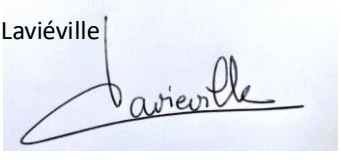
Président : M. Laviéville